

les Troupes Moscovites sortirent du Mekelbourg à l'exception de 3000. hommes, qui y restèrent au service du Duc, lequel chargea sa Noblesse de tout le fardeau de leur entretien.

Quoi que la Cour Moscovite cherchât à se faire un mérite en divers endroits de la retraite de ses Troupes, & même auprès du Roi & du Regent de France, cependant le véritable motif de cette retraite fut rendu public par le Memoire que le Vice-Chancelier de S. M. Cz. dressa pour lui conseiller de prendre d'autres mesures que par le passé.

Il representoit au Czar dans ce Memoire que s'il faisoit la paix avec la Suede conjointement avec ses Alliez, les complaisances qu'il seroit obligé d'avoir pour eux lui feroient perdre une partie des Conquêtes qu'il avoit faites, puisque S. M. Suedoise faisant en ce cas-là des cessions considerables aux Rois de la Grande Bretagne, de Danemarck & de Prusse, se trouveroit par là dans la necessité de se moins relâcher à l'égard du Czar.

Que les Puissances Médiatrices seroient toujours plus portées pour les autres Alliez du Nord que pour S. M. Cz.

Qu'ainsi l'unique parti à prendre étoit d'acabler le Roi de Suede par toutes les forces du Czar en les transportant dans son Royaume, & de le forcer par là à accepter telles conditions qu'on voudroit lui imposer; & que le Czar ayant de si justes sujets de se plaindre de ses Alliez, étoit très bien fondé à faire ainsi sa paix séparée sans y employer aucun Mediateur.

Le Memoire étoit ensuite les prétendus su-